

NAISSANCE DE FAIR&PRECIOUS

LA PREMIÈRE MARQUE COLLECTIVE DES BOIS AFRICAINS LÉGAUX ET ÉCOCERTIFIÉS

Ethique et remarquable, la nouvelle marque promeut une filière « bois africains » plus forte et plus responsable, tout en faisant connaître des matériaux d'exception aux consommateurs. Financée par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'agence de coopération allemande KFW, Fair&Precious fera l'objet de campagnes de communication internationales durant les 5 prochaines années.

La nouvelle marque Fair&Precious permettra bientôt aux consommateurs européens d'identifier les bois africains et issus des forêts tropicales d'autres continents (Amérique latine et Asie), légaux et écocertifiés. À l'heure où de nombreux habitants de l'Union Européenne aspirent à s'engager dans le développement durable à travers leur consommation, Fair&Precious est la première marque collective à leur garantir que ce matériau exceptionnel provient de concessions gérées de manière durable, selon les normes internationales en vigueur et des plans d'aménagement rigoureux.

Fair&Precious est une marque créée

à l'initiative de l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT). Elle s'appuie sur un manifeste, porteur de ses valeurs et sur la campagne « Les bois tropicaux, bien plus que du bois ». Cette campagne internationale a pour buts de sensibiliser les acheteurs et les consommateurs européens à l'importance d'une gestion forestière certifiée, tout en leur permettant d'appréhender le caractère remarquable des bois tropicaux écocertifiés. Ce programme de cinq ans est actuellement financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'agence de coopération allemande KFW (Kreditanstalt für Wiederaufbau) et pourrait se voir renouvelé.

PROTÉGER LES PERSONNES ET LA FORÊT

Un pied en Europe, un pied en Afrique, la marque Fair&Precious ambitionne de séduire un maximum d'acteurs de la filière « bois africains » pour la développer de manière durable. En effet, même si le taux annuel de déforestation du Bassin du Congo est faible, la forêt y constitue une ressource aussi précieuse que fragile.



Poumon vert, la forêt du bassin du Congo est le deuxième massif forestier tropical de la planète après l'Amazonie. Elle abrite une biodiversité remarquable, dont les éléphants, gorilles et bonobos sont les représentants les plus emblématiques.

Utile à la préservation de la ressource bois tropical, la marque Fair&Precious apporte aussi des garanties solides concernant le développement économique et social local (en générant des revenus aux populations et en offrant un accès à des services comme l'éducation, les soins médicaux et le logement) et la protection de la faune et de la flore (en assurant le maintien de l'espace vital de la faune, en développant des programmes de lutte contre le braconnage et en améliorant la mobilité des grands mammifères).

FAIRE CONNAÎTRE DES MATÉRIAUX D'EXCEPTION

« Les consommateurs doivent savoir qu'il existe des démarches durables dans l'univers du bois africain. Pour la première fois, les acteurs qui ont de bonnes pratiques seront fédérés par la marque collective Fair&Precious. Associée à la campagne « Les bois tropicaux, bien plus que du bois », cette marque palliera le manque de notoriété des acteurs qui proposent des modèles respectueux des hommes et de la planète, tout en faisant connaître des matériaux d'exception que sont les merveilleuses essences dont les noms Okoumé, Azobé, Sapelli, Padouk, Iroko, résonnent dans notre imaginaire collectif », explique

Robert Hunink, président de l'ATIBT.

« Les consommateurs européens méconnaissent le rôle des gestionnaires forestiers à qui ils attribuent à tort la déforestation. A travers la marque Fair&Precious, ils apprendront que les acteurs de notre écosystème ne collectent qu'un ou deux arbres à l'hectare sur une même parcelle sur laquelle ils n'interviendront plus avant trente ans. De plus, les arbres jeunes, avec un tronc de faible diamètre, ainsi que les plus matures, les semenciers, sont préservés, parce qu'ils sont dédiés au renouvellement de la ressource », poursuit-il, en fait, ceci est de l'ordre de la légalité.

RENFORCER LA FILIÈRE « BOIS AFRICAIN ÉCOCERTIFIÉ »

Dans un premier temps, le programme Fair&Precious est ouvert à toutes les sociétés certifiées en gestion forestière (certifications délivrées par FSC ou PEFC et contrôlées par des organismes certificateurs. Il s'adresse aussi aux acteurs qui respectent le code forestier en vigueur dans le pays (après validation des procédures de contrôle et obtention de certifications de légalité) et s'engagent à être certifiés dans les cinq ans. Pour protéger le caractère

vertueux de la marque, l'ATIBT se réserve le droit de suspendre son droit d'usage par un gestionnaire forestier, en cas de dégradation avérée de ses pratiques sur le plan environnemental, social, économique ou réglementaire.

À l'heure où les forêts tropicales restent encore en marge de la certification forestière¹, la marque Fair&Precious s'annonce comme un grand pas vers un monde plus durable.

En savoir plus sur fair-and-precious.org

LES BOIS FAIR&PRECIOUS, DES MATÉRIAUX EXCEPTIONNELS



Les bois africains et issus des forêts tropicales des autres continents sont des matériaux aux qualités rares. Naturellement résistants aux agressions extérieures, esthétiques et écologiques, ils s'imposent comme une solution idéale pour répondre naturellement, sans modification ni traite-

ment, à toutes sortes d'utilisations. Qu'on les choisisse pour réaliser une terrasse, une plage de piscine et d'autres aménagements extérieurs, les bois Fair&Precious sont des matériaux de construction exceptionnels pour leurs propriétés mécaniques élevées, leur durabilité incomparable et leur usinabilité. Ils n'ont pas leur pareil pour résister aux variations de température les plus extrêmes, aux intempéries, voire à l'immersion pour certains d'entre eux.

Pas en reste du côté de l'esthétique et de la singularité, les essences Fair&Precious offrent une large palette de couleurs intenses inconnues parmi les essences européennes. Celles-ci leur font leur réputation dans des secteurs comme l'ameublement, la menuiserie, l'ébénisterie et la décoration.

1. Moïse Tsayem Demaze. *Les forêts tropicales en marge de la certification forestière. Bois et Forêts des Tropiques*, Montpellier : CIRAD, 2008, pp.83-98.

L'ATIBT

140 ACTEURS AU SERVICE D'UNE FILIÈRE « BOIS TROPICAUX » DURABLE ET RESPONSABLE



L'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (ATIBT) a été fondée en 1951, à la demande de la *Food and Agriculture Organization* (FAO) et de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Au service de la filière « bois tropicaux », de la forêt jusqu'au consommateur final, l'association joue un rôle moteur dans la mise en œuvre de projets internationaux dédiés à la gestion durable et responsable des forêts tropicales. Elle se positionne aussi comme

l'un des meilleurs référents technique et scientifique de la ressource bois tropical. En 2016, l'ATIBT a connu une augmentation de près de 50% du nombre de ses adhérents, portant son effectif à plus de 140. Aux côtés d'acteurs européens de la filière « bois tropicaux africains », l'ATIBT rassemble des états (République du Congo, République de Côte-d'Ivoire, République centrafricaine), des ONG (à l'image de WWF et la Fondation Prince Albert II) et des grandes entreprises.

CONTACT PRESSE :
Agence Econovia – 01 43 94 73 50

Audrey Bogusz
audrey.bogusz@econovia.fr

Déborah Zeitoun
deborah.zeitoun@econovia.fr